Système d'assainissement 2022
ANAIS (Communale)
Réseau de type Séparatif

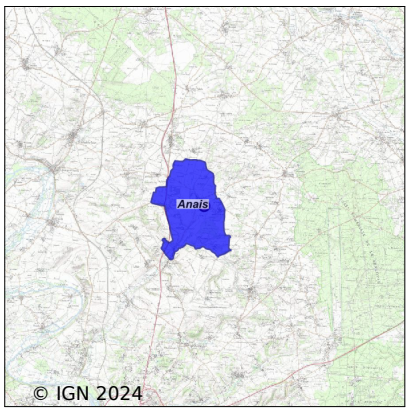

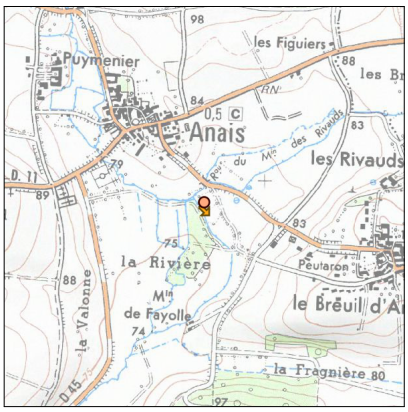

Station : ANAIS (Communale)

Code Sandre	**0516011V001**
Nom du maître d'ouvrage	COEUR DE CHARENTE
Nom de l'exploitant	VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX
Date de mise en service	janvier 2008
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	350 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	21 Kg/j
Charge nominale DCO	42 Kg/j
Charge nominale MES	31,5 Kg/j
Débit nominal temps sec	52 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Filtres plantés
Filières BOUE	File 1: Filtres plantés de roseaux
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	483 385, 6 522 910 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Infiltration

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Anais depuis 2008

Observations SDDE

Système de collecte

Présence de 7 postes de relevages (route de Brie, route de Jauldes, route de Vars, route de Montignac, Le Clos d'Olivier et 2 au niveau du village du Breuil).

Connaissance du fonctionnement du réseau à approfondir.

Préconisations de Charente Eaux :

Le télérupteur permettant lalternance entre les deux pompes du poste route de Montignac doit être contrôlé. La pompe n°2 na pas fonctionné pendant les deux bilans réalisés.

Lécran du Sofrel du poste « Les Marais » est illisible. Il doit être remplacé.

Les postes « Route de Vars » et « Route de Jauldes » sont encrassés (graisse à la surface des postes). Cette graisse doit être pompée.

Station d'épuration

Charge hydraulique :

Lors du bilan dautosurveillance réglementaire réalisé en mars 2022, louvrage de traitement a fonctionné à :

- 41% de sa capacité organique ;
- 52% de sa capacité hydraulique.

Lors du bilan dautosurveillance réglementaire réalisé en septembre 2022, louvrage de traitement a fonctionné à :

- 57% de sa capacité organique ;
- 35% de sa capacité hydraulique.

La charge organique moyenne mesurée en 2022 est donc de 49%.

La charge hydraulique moyenne est quant à elle de 47% (calculée à partir du débit dentrée moyen sur lannée).

Résultats analytiques :

Lors des deux bilans d'autosurveillance réglementaire réalisés, l'eau traitée par la station respectait les niveaux de rejet selon les exigences du récépissé du 1er décembre 2006.

Lors de la visite test effectuée aumois de juillet, la qualité de leau traitée était satisfaisante.

Fonctionnement et exploitation de la station :

La station est correctement entretenue par l'exploitant.

Lors du bilan dautosurveillance réglementaire réalisé au mois de mars, un problème de marnage dans le poste en entrée de station était présent. En effet, le démarrage de la pompe survenait lorsque le niveau très haut était atteint et la pompe sarrêtait avant que le niveau bas ne soit atteint. Les volumes de bâchées nétaient plus adaptés aux dimensions des casiers du premier étage.

Ce problème de marnage a été résolu au cours de lannée. Lors du bilan dautosurveillance réglementaire du mois de septembre, ce dysfonctionnement na pas été constaté.

Durant la majeure partie de lannée, seule la pompe 1 du poste a fonctionné (dysfonctionnement du télérupteur permettant lalternance entre les deux pompes du poste). Ce problème a été résolu à partir du mois doctobre.

Lors du bilan du mois de septembre, il a été constaté que les temps de fonctionnement des pompes ainsi que le nombre de démarrages de celles-ci nétaient plus renseignés dans le Sofrel du poste.

Les autres ouvrages de traitement ont bien fonctionné en 2022.

Préconisations de Charente Eaux :

Poste dentrée de la station

Afin de suivre le fonctionnement des ouvrages de la station, le Sofrel doit être reprogrammé (temps de fonctionnement des pompes et nombre de démarrages plus renseignés).

Charente Eaux préconise de nettoyer les poires de niveau du poste tous les 15 jours.

Casiers de filtration :

Les adventices, orties et arbustes qui se développent aux extrémités des casiers des deux étages de filtration doivent être arrachés régulièrement, puis évacués.

Au printemps 2023, lors de la repousse des roseaux, Charente Eaux préconise de mettre en charge les casiers du deuxième étage de filtration pendant 10 à 12 semaines (durée nécessaire pour limiter le développement du liseron). Il faut veiller à ennoyer les filtres (si possible) à 5cm au dessus de la surface du matériau mais en évitant de faire déborder les filtres. Si la mise en charge est trop basse, cela peut provoquer leffet inverse pour le liseron.

Le SAE de Charente Eaux devra être informé au préalable de cette mise en charge.

Lits dinfiltration :

Les abords des lits dinfiltration doivent être débroussaillés (prolifération dorties et dadventices).

Sous produits

Boues accumulées à la surface des filtres du premier étage.

Aucun curage réalisé en 2022.

Pas de production de sous-produits.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	22,8 m3/j	44 %			26,6 m3/j	
DBO5	10,9 Kg/j	52 %	490 mg/l	100 %	0 Kg/j	1,1 mg/l
DCO	22,6 Kg/j	54 %	1 000 mg/l	94 %	1,5 Kg/j	55 mg/l
MES	5,5 Kg/j		245 mg/l	99 %	0,1 Kg/j	2,2 mg/l
NGL	2,4 Kg/j		106 mg/l	21,1 %	1,9 Kg/j	72 mg/l
NTK	2,4 Kg/j		106 mg/l	99 %	0 Kg/j	1,1 mg/l
PT	0,3 Kg/j		15,4 mg/l	10,6 %	0,3 Kg/j	11,6 mg/l

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (http ://adour-garonne.eaufrance.fr).

Accés à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0516011V001